

DÉPARTEMENT
ORNE
CANTON
LA FERTE-MACE
COMMUNE
LA FERTE-MACE

**REGLEMENTATION ET  
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC  
CHEMIN DE LA BROCHARDIÈRE**

**LE MAIRE DE LA FERTE-MACE,**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2211 – 1 et suivants,
- Vu le code de la voirie routière,
- Vu l'arrêté préfectoral de création d'une commune nouvelle NOR 1111-16-00002 du 12 janvier 2016,
- Vu la demande présentée par Madame Liviu PLETEA, 7 Allée des Alouettes, 91200 ATHIS MONS, sollicitant l'autorisation d'occuper le domaine public, afin de déposer une benne dans le cadre de travaux sur la maison située au 29 chemin de la Brochardière, du 22 avril au 06 mai 2024,
- Considérant la nécessité d'assurer la sécurité des usagers,

- **ARRÊTE** -

**ARTICLE 1** - Afin d'effectuer des travaux sur la maison située 29 chemin de la Brochardière, Madame PLETEA Liviu est autorisée à occuper le domaine public afin de déposer une benne devant la maison, du 22 avril au 06 mai 2024.

**ARTICLE 2** - Pendant la durée des travaux, le stationnement sera interdit au droit du chantier des deux côtés de la voie où sera stationner la benne.

**ARTICLE 3** : Pendant la livraison et la reprise de la benne, le stationnement sera interdit chemin de la Brochardière.

**ARTICLE 4** - Les prescriptions des articles précédents seront matérialisées par la pose d'une signalisation conforme à la réglementation en vigueur, mise en place par le demandeur qui devra prendre toutes les mesures de sécurité qui s'imposent pour la circulation des véhicules et des piétons.

**ARTICLE 5** : - Le demandeur devra prendre toutes précautions utiles afin que le droit des tiers demeure expressément réservé, cette intervention étant placée sous sa seule responsabilité.

**ARTICLE 6** - Cet arrêté ne vaut pas autorisation au titre du code de l'urbanisme.

**ARTICLE 7** - Les agents de la force publique sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

**ARTICLE 8** - Une ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de Gendarmerie
- Monsieur le Major du Centre de Secours de La Ferté-Macé
- Monsieur le directeur du CHIC des Andaines de La Ferté-Macé
- Madame PLETEA Liviu

Fait à LA FERTE-MACE, Le 12/04/2024

Le Maire,

Michel LEROYER

